

CERET ENSEMBLE

site : ceret-ensemble.fr

contact : ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du 5/03/2025

Point principal:

Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire.

A resituer dans le contexte économique et financier de notre pays qui se traduit par des mesures significatives, dans la Loi de Finances 2025, pour les collectivités locales : maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement mais, pour le FCTVA, taux de remboursement de la TVA abaissé de 16,4% à 14,85% (avec exclusion de certaines dépenses), augmentation des écotaxes, enveloppes limitées de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ... En résumé, les collectivités territoriales doivent s'adapter à une réduction des aides de l'État et à un contexte budgétaire plus contraint, tout en répondant aux objectifs de transition écologique et de gestion rigoureuse des finances publiques.

Budget Principal :

Pour CERET, les **résultats 2024** font apparaître en fonctionnement des dépenses pour 9,580M€ (+ 6,37% / 2023) et des recettes pour 10,769M€ (+5,95% / 2023). La commune dégage une capacité d'autofinancement nette (excédent de fonctionnement diminué du remboursement du capital de la dette) de 372 331€, légèrement supérieure à celle de 2023.

Pour le budget 2025,

Pas d'évolution des taux, les bases revalorisées de 1,7% au niveau national = nous sommes favorables à cette proposition.

Les dépenses de personnels prévues s'élèveront à 5M€, soit légèrement au-dessus de 50% des dépenses réelles de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement s'élève à 11M€ (pour mémoire : 10,690M€ en 2024).

En investissement, les dépenses d'équipement sont budgétées pour 4M€ (4,2M€ en 2023), avec, comme points principaux, la rénovation des bâtiments communaux, la démolition et l'aménagement de l'ancien local de police municipal, la rénovation de l'éclairage public, l'acquisition de matériel nécessaire au bon fonctionnement des services... ainsi que la poursuite des travaux du secteur Clémenceau (pour 1,3M€), le démarrage de la construction d'une nouvelle salle de boxe (coût final : 732 000€), la création de 2 terrains de padel (155 150€) et la rénovation des vestiaires du collège (244 000€).

Rappel que la commune, endettée pour 11M€ avec 35 emprunts en cours, prévoit un emprunt de 1M€ au budget 2025.

Budgets annexes :

Conformément à ses engagements, la Municipalité aurait procédé à un versement pour atténuer le déficit chronique du budget de la Gendarmerie et celui de la Résidence Administrative. Les budgets annexes du Service funéraire, du Camping et du Musée d'Art Moderne devraient être clôturés en 2025 = position que nous partageons sur tous ces points.

Sont relevés d'autres points que nous avons votés :

- Versement de 1000€ pour Mayotte et de 1000€ pour les sinistrés de Valence
- Garantie de la commune à MARCOU HABITAT à hauteur de 50% de 3.666.575€ pour la construction de 39 logements sociaux au quartier de la gare
- Convention de prestation avec Agir Ensemble
- Convention d'adhésion et de partenariat avec l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires = financements européens
- Dispositif Petites Villes de Demain = convention entre les communes de Le Boulou et de Céret pour financer un chargé de mission
- Redevances Bodegas pour la féria

- Tarifs d'occupation des arènes
- Marché de communication lancé fin 2024 = déclaré sans suite ; sera relancé.
- Noms donnés aux parcs municipaux
- Convention, avec le Comité Départemental des PO de la Ligue contre le Cancer pour des espaces publics sans tabac.

Pour le GROUPE CERET ENSEMBLE

Patrick PUIGMAL